



SPECIALITE EDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES

EN PREMIERES ET TERMINALES
LYCEE LES SEPT MARES MAUREPAS



POUR QUI ? ... POURQUOI ?

- Pour les lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelles.
- Pour les élèves ayant un projet professionnel en rapport avec le sport ou le corps.
- Pour donner à leur parcours lycéen, une couleur et une originalité souvent prisées dans le post-bac.
- Mais..... uniquement pour les élèves qui entreront en série générale.



ATTENDUS DE FIN DE LYCÉE

- S'engager pour atteindre son plus haut niveau de performance dans les pratiques physiques programmées.
- Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux activités physiques, sportives et artistiques (APSA), pour enrichir son parcours de formation.
- Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation écrite ou orale sur une problématique relative à la culture sportive.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet relatif aux APSA.



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE DE PREMIÈRE

- 4 heures/semaine en classe de première. En deux créneaux de 2h.
- Semestre 1 : 18 séances de BMX (au vélodrome de St Quentin en Yvelines) et 18 séances de cours théorique.
- Semestre 2: 18 séances de volleyball et 18 séances d'athlétisme (multi-activités)



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN TERMINALE

- 6h par semaine en 3 créneaux de 2h .
- 4h de pratiques physiques
- 2h de cours théoriques
- 4 APSA (1 activité artistique, 1 sport de raquettes, 1 sport collectif et 1 activité aquatique)



CONTENUS THEORIQUES

- Pour enrichir la culture sportive:

Technologie des APSA

Connaissances du corps en mouvement

Métiers du sport et du corps

Dérives du sport de haut niveau

Visites d'établissements sportifs

Rencontres avec des acteurs de secteurs professionnels

- Pour développer des compétences de communication:

Concevoir et présenter une séquence d'apprentissage

Organiser et gérer un évènement



EVALUATION AU BACCALAUREAT

- Parmi les trois spécialités choisies par l'élève pour la classe de première, 2 seront conservées en terminale.
- Celle qui sera « abandonnée » donnera lieu à une épreuve nationale en fin de première.
- Celles qui seront conservées en terminale donneront lieu à une épreuve nationale en terminale.



SI LA SPECIALITE EPS EST ABANDONNEE EN FIN DE PREMIERE EPREUVE NATIONALE EN MAI

- Une épreuve orale de 30 mn en 2 parties:
- Première partie: sur la base d'un enregistrement vidéo de sa prestation, l'élève analyse sa pratique physique et répond aux questions du jury
- Deuxième partie: l'élève expose une thématique de son carnet de suivi et répond aux questions du jury concernant ses connaissances dans d'autres thématiques étudiées dans l'année.
- ***Rappel : Cette spécialité sera à coefficient 5 au baccalauréat***



SI LA SPECIALITE EST GARDEE EN TERMINALE

- Prise en compte des notes de l'année pour le contrôle continu en première
- **Épreuve nationale écrite** de culture sportive en terminale (3h30)
- **Épreuve orale de 15 mn** en terminale selon des modalités proches de celles de première
- **Support de grand oral** de terminale avec la deuxième spécialité conservée.
- ***RAPPEL : les 2 spécialités conservées en terminale sont affectées d'un coefficient 16 au baccalauréat***